



COMITE
DE
MOSELLE

ACADEMOS
2 rue Plénière
57420 VERNY

Courriel: Comitemosellejudo@wanadoo.fr
http://www.judo-moselle.fr



JUDO - JUJITSU et D.A.

ANIMATION JUJITSU DEPARTEMENTALE EXPRESSION TECHNIQUE MINIMES

Le Dimanche 16 Octobre 2022

Dojo ; Rue du Brack

57500 SAINT AVOLD

Article 1 : Condition de participation :

Les judokas devront :

- Être **Minimes (2009– 2010)**
- Être ceinture jaune/orange minimum.
- Être préinscrit sur **l'Extranet de la FFJUDO**

Dans le cas où il n'est pas préinscrit, le judoka devra :

- Présenter Ces deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.
- Présenter son passeport de moins de 8 ans.
- Présenter l'attestation attestant qu'il/elle a renseigné le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif Mineur. ([Lien ici](#))

Article 2 : Organisation de la journée

11h00/11h30 inscriptions

12h00 Début de l'animation

Article 4 : Accompagnant

Tous les accompagnants **Mosellans devront présenter leur badge de coach** pour accompagner leurs enfants sur le plateau technique.

Article 5 : Arbitrage/Notation

Mise en application du règlement régional.

Responsable CD-57 Judo : Mme. GACOIN Gisele.

Responsable Arbitrage : M. KLEIN Gaston.

Responsable C/Sportifs : Mme. HILLION Joelle.

